



LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY
51 Communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes
28 010 habitants au 1^{er} janvier 2026
www.pays-lachatre-berry.com

Recrute à partir du 1^{er} novembre 2026

Un.e chargé.e de mission « Urbanisme durable »

Contexte :

Par délibération du 19 février 2021, le comité syndical du Pays de La Châtre en Berry a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le périmètre du SCoT du Pays de La Châtre-en-Berry recouvre 51 Communes regroupées au sein de 3 Communautés de Communes (La Châtre-Ste Sévère, Val de Bouzanne et Marche Berrichonne).

Le SCoT du Pays de la Châtre en Berry s'organise autour de 3 orientations principales :

- Structurer la stratégie économique du territoire : soutenir les polarités existantes, maintenir l'offre de proximité.
- Valoriser le Paysage : transition énergétique, mise en tourisme, nouveaux usages.
- Conforter l'armature urbaine du territoire : entre renouvellement des centres-bourgs et respect du cadre de vie.

A présent, il s'agit d'assurer la mise en œuvre et le suivi du SCoT, en cohérence avec les PLUi des 3 communautés de communes du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, les élus du territoire ont souhaité agir notamment sur les problématiques de mobilité en répondant à l'appel à projet de l'ADEME « *Mobilités actives, partagées et solidaires : accompagner le changement de comportements vers le passage à l'action* ». Le programme mobilités durables 2024-2027 se décline autour 4 objectifs :

- Favoriser la mobilité active
- Favoriser les déplacements de proximité
- Réduire l'autosolisme
- Sensibiliser et communiquer

Enfin, le Pays Berry Saint Amandois et le Pays de La Châtre en Berry poursuivent l'engagement pris à l'automne 2018 avec l'ADEME et la région Centre-Val de Loire pour promouvoir les énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie et solaire thermique). Les deux territoires se sont engagés sur une 3^{ème} génération du CCRT (Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial) sur la période 2025-2029.

Missions :

L'agent placé sous l'autorité du Président du Pays et la responsabilité du Directeur sera amené à travailler en lien étroit avec :

- les élus et les agents du Pays,
- les élus et les directeurs des 3 Communautés de Communes du Pays,
- les élus et les secrétaires de mairie des 51 Communes du Pays,
- et les élus, les directeurs des 2 Pays et les partenaires du CCRT Sud Berry.

Les missions liées à la mise en œuvre et au suivi du SCoT du Pays de La Châtre en Berry seront les suivantes :

- Assurer l'animation du SCoT auprès des partenaires du territoire : collectivités locales (Pays de La Châtre en Berry, 3 Communautés de Communes et 51 Communes), services de l'Etat, Région Centre-Val de Loire, Département de l'Indre, Chambres consulaires, associations, acteurs locaux ... ;
- Mettre en place des documents de communication et des outils de mesure, de suivi et d'évaluation du SCoT ;
- Accompagner et conseiller les communautés de communes dans la révision ou la modification de leurs documents d'urbanisme (PLUi) ;
- Suivre les documents d'urbanisme (PLUi, SCoT territoires limitrophes) et tous les schémas locaux pour s'assurer de leur compatibilité avec les orientations du SCoT : analyse technique et rédaction des avis requis ;
- Suivre le dossier de modification ou révision du SCoT au regard du SRADDET du Centre-Val de Loire en cours de modification et des lois en vigueur (« Climat et Résilience », « Simplification du droit de l'urbanisme et du logement »).
- Organiser ou contribuer à l'organisation de journées de sensibilisation ou de formation des élus sur des enjeux ou thématiques traités dans le SCoT ;
- Gérer l'ensemble des activités inhérentes au suivi du SCoT (suivi administratif, technique, juridique et financier, gestion de la communication, recherche de financements, veille juridique en matière d'urbanisme...).

Les missions liées au programme mobilité du Pays de La Châtre en Berry seront les suivantes :

- Organiser la mise en œuvre des actions du programme mobilités durables 2024-2027 ;
- Préparer, organiser et animer des réunions de travail avec les élus, partenaires, techniciens pour définir les futures actions à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie mobilité sur le territoire ;
- Favoriser l'émergence d'actions partagées et leur mise en œuvre opérationnelle avec les partenaires concernés ;
- Favoriser la communication sur la thématique de la mobilité (connaissance, sensibilisation, information de tous les publics)
- Assurer la préparation et le suivi budgétaire des études et actions mobilité ;
- Assurer une veille sur les financements et l'environnement réglementaire, partenarial et concurrentiel.

Les missions liées à l'animation du CCRT Sud Berry seront les suivantes :

- Assurer une animation coordonnée du CCRT Sud Berry sur le territoire en lien étroit avec le Pays Berry St Amandois, opérateur territorial de ce contrat avec l'ADEME et la région ;
- Contribuer à la politique du développement des énergies renouvelables sur le territoire ;
- Mobiliser les collectivités, les entreprises, les associations, les acteurs touristiques ;
- Mettre en œuvre une politique de communication et des outils de sensibilisation dans le cadre de réseaux de chaleur auprès des habitants en lien avec le PACTE du Pays de La Châtre en Berry ;
- Favoriser l'émergence de filières sur le territoire (formation des artisans, étudier les débouchés et les manques sur les filières...) ;
- Orienter les porteurs de projets du territoire vers les partenaires SDEI (géothermie, solaire thermique) et ADEFIBOIS/ADAR CIVAM (bois énergie) pour bénéficier d'un accompagnement technique et constituer les dossiers de demande de subvention ;
- Animation et suivi administratif du CCRT Sud Berry en lien avec les Directeurs des deux Pays ;
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires techniques du CCRT (SDEI 36, ADEFIBOIS, ADAR CIVAM, SCIC BEB...).

Profil recherché (H/F) :

- **Formation supérieure (bac+3 à bac +5)** dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, des énergies renouvelables et/ou de la mobilité, stages et/ou expériences professionnelles attestant des connaissances dans ces domaines sur les aspects administratifs, techniques et juridiques ;
- Bonnes connaissances des collectivités locales, des politiques publiques territoriales, des enjeux environnementaux et des outils de planification ;
- Aptitudes à l'animation de réunions publiques, à la concertation de réseaux d'acteurs et à l'implication des élus ;
- Sens des responsabilités, qualités relationnelles et rédactionnelles, aisance à l'oral, capacités d'analyse et de synthèse, esprit d'initiative, autonomie, rigueur, disponibilité (réunions en soirée) ;
- Maîtrise des logiciels informatiques (Excel, Word, PowerPoint) et compétences en SIG ;

Conditions :

- Poste de contractuel à temps plein (35 heures) basé à La Châtre (mission mobilité 50%, mission SCoT 25%, mission CCRT 25%), sur la base d'un CDD de 2 ans renouvelable (6 ans maximum) dans le cadre d'un contrat de projet (article 3.II)
- Rémunération en fonction du niveau d'étude et de l'expérience calculée en référence à la grille indiciaire des Attachés Territoriaux + CNAS + régime indemnitaire (à partir d'un an d'ancienneté)
- Possibilités offertes à l'agent : temps de travail de 39 heures/semaine avec 23 jours de RTT/an, 2 jours de télétravail par semaine, offre groupée aux mutuelles Santé et Prévoyance avec participation financière du syndicat
- Permis B et véhicule personnel indispensable

Candidature (lettre de motivation et Curriculum Vitae) à adresser,
avant le vendredi 16 octobre 2026

par courrier au **Syndicat Mixte du Pays de La Châtre-en-Berry, à l'attention de Monsieur Nicolas FORISSIER, Président** - 15 rue d'Olmor - 36400 LA CHATRE

ou par mail : paysdelachatreenberry@wanadoo.fr